



Les Coteaux

2e Affichage

OFFRE D'EMPLOI

Inspecteur(trice) en urbanisme

Poste temporaire, à temps plein, pour la période estivale



Située à proximité du lac Saint-François et desservant une population d'environ 6 000 citoyens, la Municipalité des Coteaux se distingue par sa qualité de vie familiale, ses espaces verts et son environnement riverain enviable. Traversée par l'autoroute 20, elle bénéficie d'un accès rapide à la grande région métropolitaine de Montréal à l'est ainsi qu'à la province de l'Ontario à l'ouest.

Sommaire du poste

Sous la responsabilité du directeur de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, le titulaire du poste offre un support de premier plan à la technicienne en urbanisme en effectuant diverses tâches reliées aux dossiers d'urbanisme de la municipalité et particulièrement du volet d'inspection municipale.

Sommaire des tâches

- Effectuer l'inspection de suivi des permis et certificats émis afin d'en assurer la conformité à la réglementation applicable
- Faire le suivi des infractions et des plaintes reçues en matière d'urbanisme et d'environnement
- Traiter les demandes de subvention environnementale
- Émettre des certificats d'autorisation tels qu'arrosage, remplissage de piscine et abattage d'arbre
- Effectuer toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat ou visant à répondre aux attentes particulières pouvant lui être signifié par ce dernier

Compétences recherchées

- Rigueur
- Bonne organisation du travail
- Habileté de communication
- Capacité de composer avec des clientèles difficiles

Pour postuler

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel au plus tard le 17 avril 2026, à reception@les-coteaux.qc.ca.

Seules les candidatures retenues seront contactées.

Exigences

Être étudiant ou diplômé au niveau collégial dans un domaine approprié (urbanisme, architecture, environnement, etc.) ou toute autre expérience pertinente

Permis de conduire classe 5

Connaissance intermédiaire de la suite Office

Maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral

Conditions de travail

Horaire de travail :

Du 4 mai au 28 août 2026

35 heures, soit du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h.

Le taux horaire est de **25.67\$/h.**

Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur.